

MARSEILLES-LES-AUBIGNY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI

11 AOUT 2014

Présents : M. RENAULT Jean Pierre, M. FLOUZAT Roland, M. GRILLON Hubert, Mme DUFOUR Marie , M BOUHOURE Christian, Mme RAPEAU Lydie, M. GERMAIN Thierry
Mme GUERY JALMAIN Nicole, M. DENET Patrick, Mme GONTIER Nadine, M. GENTY Philippe, M. CARON Tony , M. PINGON Laurens

Excusé : Mme LECORDIER Denise représentée par M. BOUHOURE Christian

Absent : M. BRENON Frédéric

Début de séance : 18h00

Secrétaire de séance : M. CARON Tony

I. HALTE REPOS

Visite de la halte repos par le conseil municipal

Point sur les travaux à effectuer

- l'APAVE doit lever ces dernières remarques
- Travaux restants pour les entreprises : plantation sur la toiture prévu début Septembre ; mise en place du dernier néon fin août

Programme de mise en service

- Borne camping car depuis le 5 Aout
- Partie sanitaire semaine 33
- Nouvelle partie ouverture pour la rentrée scolaire de Septembre (utilisation pour le périscolaire)

Divers

- Remettre les poubelles dans le local prévu à cet effet
- Voir avec la gendarmerie comment installer une caméra de surveillance (équipement recommandé par la gendarmerie)

II. MAISON DE SANTE

Le compromis de vente devrait être signé fin du mois d'Aout

L'acquéreur prévoit des travaux d'aménagement dès septembre pour une ouverture début janvier 2015

III. MODIFICATION CONDITIONS DE VENTE BOULANGERIE

Compte-tenu des travaux à effectuer pour la remise aux normes du bâtiment, le prix de vente est fixé à 35 000 € ;

Vote adopté à l'unanimité (14 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

IV. CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Le Maire propose de reconduire la même indemnité que l'année dernière , soit par ménage : 1.58€ pour l'aide au logement 0.64€ pour l'énergie et 0.22€ pour l'eau

Vote adopté à l'unanimité (14 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

V. CREATION D'UNE COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL

Cette commission a pour but d'améliorer la gestion des employés communaux

Elle se réunira 1 fois par semaine

Une fois par mois cette commission sera élargie à tous les membres du conseil

Les membres élus sont : M. Jean Pierre RENAULT , M. Hubert GRILLON , M.

Roland FLOUZAT , Mme Marie DUFOUR , M. Thierry GERMAIN et M. Tony CARON

VI. DIVERS

Le prix du loyer de l'appartement de la Mairie est fixé à 325€ par mois

Vote adopté à l'unanimité (14 voix pour, 0 contre, 0 abstention)

Un état des lieux du logement vacant à coté de l'école maternelle a été effectué dans le but de le louer.

La liste des travaux à effectuer sera établie

M Serge BERTHELOT conseiller général viendra Mardi 19 Aout pour présenter les prérogatives du Conseil Général.

FIN DE SÉANCE : 19h30

Le Maire,
Jean-Pierre RENAULT